

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

RONNE et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Etranger le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les **ANNONCES** seront reçues aux bureaux du Journal

Tous les jours de 2 à 4 heures, les dimanches et fêtes exceptés

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : RELIGION, PATRIE, Nemo. — BULLETIN POLITIQUE. — LES ANNIVERSAIRES DE LA RÉVOLUTION, L. Ducuryt. — A TRAVERS LA SE-MAINE. — L'ENTREVUE DES EMPEREURS, Pierre Marcel. — UN DILEMME OPPORTUN, J. M. D. — CE QUI FOND, Augustin Remy. — GASPILLAGES FINANCIERS. — UN INCENDIE DANS LE DAUPHINÉ. — CHATEAUBRIAND ET SON SIÈCLE. — FACULTÉS CATHOLIQUES. — CONCERTS-BELLE-COUR, E. E. — BIBLIOGRAPHIE, Gabriel. — CAUSERIE LITTÉRAIRE, Joseph Véry. — MARCHÉS, Thour. Lep.

RELIGION, PATRIE

L'époque des élections approche, heure solennelle, heure capitale pour la France. Comme ce Romain qui portait la paix ou la guerre dans les plis de sa toge, le Français portera dans le pli de son bulletin de vote la perte ou le salut du pays.

A ce moment décisif pour l'avenir de notre pauvre patrie, qu'il s'agit de sauver des barbares du dedans et du dehors, en face des dangers qui la menacent à l'intérieur et à l'extérieur, et des maux dont elle souffre, toutes les opinions, tous les sentiments personnels doivent se taire et s'éteindre, pour s'absorber dans une idée, dans un sentiment unique et commun : l'idée, le sentiment patriotique.

Sur ce terrain tous les cœurs honnêtes se rencontrent et s'entendent, et là est l'âme du grand parti national qui tend à se former aujourd'hui de tous les démembrés des partis épars.

« Vive le Christ, qui aime les Francs ! » chantaient autrefois nos pères.

Nous répétons aujourd'hui : Vivent tous ceux qui aiment la France !

Votez pour ceux-là, dirons-nous aux électeurs. Nous ne leur dirons pas autre chose.

Seulement, prenez garde.

Nous disons : Votez pour les patriotes vrais, — non pour ceux qui ne le sont qu'en paroles.

De ceux-là, méfiez-vous.

Comme il y a de faux prophètes venant à nous sous des peaux de brebis et au dedans loup ravisseurs, il y a de faux patriotes, qui n'ayant du patriotisme que cette écorce : le mot, le mot sonore et retentissant, se font un habile métier d'exploiter au profit de leur égoïsme et de leurs visées ambitieuses ou impies le plus pur et le plus noble des sentiments de notre cœur après l'amour de Dieu et l'amour de la famille.

Il y a des gens pour qui la République est une carrière, a-t-on dit. Pour combien le patriotisme est-il une carrière aussi, un métier comme un autre.

Méfiez-vous de ces convictions lucratives.

Méfiez-vous de cette société de commerce diabolique et cosmopolite qui, depuis 1870, depuis l'époque de nos désastres et de nos tristesses nationales, a profité de nos désirs de revanche et de notre haine de la Prusse, comme elle profite toujours de tout instinct populaire, pour entreprendre en grand, dans un but anticlérical, l'exploitation de l'amour de tout Français pour la France.

Le patriotisme des francs-maçons ! cela fait rire ceux qui y songent. Je sais bien qu'après l'instruction laïque et obligatoire ils ont demandé et obtenu l'éducation civi-

que. et militaire de la jeunesse française ; je sais avec quelle habileté ils s'emparent de cette jeunesse au moyen de toutes ces sociétés prétendues patriotiques, qui pullulent aujourd'hui dans tous nos départements ; je sais qu'ils sont fins, et qu'ils ont besoin de l'être, de l'être jusqu'au génie, jusqu'à l'idéal de l'hypocrisie et de l'astuce, pour déchristianiser la fille aînée de l'Église. Car tel est leur but. Ils aiment la France comme le loup aime la brebis : pour la dévorer.

La franc-maçonnerie est essentiellement antinationale : un franc-maçon n'a pas de patrie, autre que le Grand-Orient ou la Grande Loge écossaise. Commandé d'un bout du monde à l'autre par huit ou neuf juifs mystérieux qui tiennent les fils et font tout mouvoir, lié par le terrible serment qui le livre corps et âme à des chefs inconnus, le franc-maçon est un esclave qui reçoit le mot d'ordre : Patriotisme ! par la filière hiérarchique, de quelque Israélite cosmopolite natif de Vienne ou de Berlin.

Songez donc à la vivacité de l'intérêt que doit nous porter un juif allemand !

Est-ce qu'un athée, d'ailleurs, peut être un vrai patriote ?

L'amour de la France, est-ce qu'un impie peut l'avoir ?

Est-ce qu'un homme rabaisé dans son âme jusqu'à la négation de Dieu et au mépris de la religion sainte, ravalé par ses doctrines matérialistes au niveau de la brute et au culte des passions (car telle est la philosophie maçonnique), est-ce qu'un tel homme peut élever son cœur à la hauteur du sentiment noble et pur qui a fait les Bayard et les Jeanne d'Arc et tous les héros de notre histoire ?

La raison répond : Non, et l'expérience aussi.

En 1870, relisez l'histoire, les uns se battaient comme des lions, arrachant l'admiration des Prussiens eux-mêmes, et, les zouaves du Pape en tête, mouraient pour la France, sans mots et sans phrases.

Étaient-ce des francs-maçons ?

Les autres criaient bien fort. Patriotisme ! Guerre à outrance ! — mais derrière les retranchements des préfectures où ils s'étaient honorablement blottis, et des oranges espagnols qui mêlaient à la fumée des cigarres exquis l'encens de leurs senteurs parfumées.

Étaient-ce des cléricaux ?

C'étaient des patriotes, les uns et les autres oui, mais les premiers à la mode chrétienne, les seconds à la mode maçonnique.

Entre les deux choisissons.

Votons pour ceux qui aiment la France !

NEMO.

BULLETIN POLITIQUE

Enfin ils sont partis ! Les compagnies de chemins de fer vont avoir l'honneur de les rendre gratuitement pour eux, à leurs familles et à leurs électeurs. La comédie parlementaire d'une année est finie, la comédie électorale va commencer.

Quant à dresser le bilan de la besogne accomplie pendant la session qui vient de se clore, c'est chose difficile et, dans tous les cas,

l'inventaire ne tournerait pas à l'avantage de nos députés.

Plût au ciel qu'ils se fussent bornés à dormir paisiblement sur leurs bancs de velours rouge et à encaisser exactement leur traitement mensuel ! Nous nous trouverions au moins en face d'un page blanche ; il n'y aurait ni actif ni passif, pas de bien, pas de mal.

Il n'en est pas ainsi malheureusement. Nos honorables représentants, continuant d'ailleurs une tradition de plusieurs années, ont trouvé le moyen d'ajouter quelques centaines de millions à notre budget déjà si lourd, et ce sont les pauvres contribuables qui paieront tous les frais de leurs travaux. C'est d'une monotonie attristante d'avoir à répéter, après chaque année parlementaire, qu'aucune réforme n'a été accomplie, qu'aucune mesure d'intérêt général n'a été prise ; qu'au contraire les charges ont été aggravées, que la France s'est appauvrie en honneur, en hommes, en argent ; c'est humiliant d'avoir à faire de pareilles constatations ; mais, hélas ! c'est la réalité des choses, et bien fou serait celui qui s'illusionnerait encore sur la situation préparée au pays par l'administration républicaine.

On s'est entretenu beaucoup cette semaine des articles hostiles de la presse allemande à notre égard. La Gazette de Cologne ne nous menace de rien moins que d'un anéantissement, dans le cas où nous ne nous tiendrions pas tranquilles et parle avec emphase de l'extinction du grand volcan parisien par la main puissante de l'Allemagne. Ce sont là rodomontades de braves dont nous n'avons pas à nous préoccuper beaucoup, mais elles indiquent que notre ennemi héréditaire est prêt à chercher la moindre occasion de recommencer une guerre qu'il espère devoir lui être encore favorable. Pour nous, conservons le calme et le sang-froid du véritable courage et de la force. La Providence et le vieux sang Gaulois ne nous laisseraient pas écraser deux fois par l'aigle germanique.

Les Anniversaires de la Révolution

A la veille de faire prononcer encore une fois le suffrage universel sur les intérêts de la France, combien ne sera-t-il pas utile de rétablir la vérité sur ce qu'on nomme les bienfaits de la Révolution ? Ce sont en effet les hommes de la Révolution qui tiennent le pouvoir, et, pour eux, une auréole glorieuse rayonne autour de leur idole. C'est pourquoi les crimes, même les plus monstrueux s'ils sont révolutionnaires, sont glorifiés comme des hauts faits, que l'histoire doit immortaliser. Et pourtant, si le peuple Français ne se bornait pas à ajouter foi à des légendes transmises de générations en générations sur les événements de la Révolution, la vérité historique diminuerait singulièrement le prestige dont on affecte de les entourer.

Il serait donc d'une utilité capitale, au moins pour les Français de bonne volonté, de refaire leur éducation historique, afin d'apprendre d'où nous venons par la Révolution et où nous allons à sa suite. Par la parole et par les écrits la vérité a besoin d'être propagée, si nous ne voulons pas qu'en les croyant sur parole nous laissions nos maîtres du jour continuer sur la France leur exploitation.

Essayons d'esquisser une revue des principaux événements qui ont été traduits en faits glorieux.

La fête du 14 juillet qui vient d'être célébrée à grand renfort de réjouissances officielles dans les villes et dans les campagnes, se présente à propos la première à notre attention.

Il est convenu, parmi les prôneurs des bienfaits de la Révolution de considérer le 14 juillet 1789 comme un jour de victoire de la liberté, comme le triomphe du peuple de Paris opprimé, comme un de ces exploits qui doivent

immortaliser une nation et se perpétuer en anniversaires patriotiques, c'est ce qu'a fait notre troisième République en choisissant cette date pour célébrer sa propre fête.

Or, est-ce en résistant à un acte de despotisme monarchique que ce peuple qui depuis bientôt un siècle accompli les Révolutions en France, a reconquis sa liberté par la prise de la Bastille ? à ce sujet la tradition a perpétué d'étranges illusions qu'il est facile de dissiper.

La prise de la Bastille, n'est-elle pas en effet plutôt un de ces événements d'anarchie spontanée, comme les Révolutions en ont tant fait naître, qui sont transformés en sanction d'un principe, et qui souvent deviennent des légendes où la vérité n'est qu'accessoire ?

La prise de la Bastille, a été un de ces événements, si l'on consulte les documents historiques les plus authentiques et les écrivains contemporains les plus dignes de foi. Ceux-ci se sont bornés à voir les faits, et non à suivre l'intérêt des partis. Combien alors la vérité contraste avec la tradition ?

Quels souvenirs, quels sentiments cet anniversaire du 14 juillet doit-il donc faire naître dans les cœurs français ? Pour s'en rendre compte ce ne sont pas les naïfs adorateurs de la Révolution qu'ils considèrent comme la réformatrice de tous les abus, comme une vierge protectrice de la France régénérée, non plus les apôtres intéressés des croyances révolutionnaires ; ce ne sont pas ceux-là qu'il faut consulter. Mais écoutons plutôt ces sceptiques politiques, qui ne se contentent pas des légendes populaires pour tracer le tableau historique d'un événement, mais qui vont scruter les archives nationales, les documents contemporains provenant de toute source, relever les témoignages de ceux qui souvent ont vu et entendu, à quel parti qu'ils appartiennent.

Or, d'après ces autorités, les excès qui ont précédé, accompagné, suivi la prise de la Bastille viennent à l'appui de cette proposition qui résume la signification de l'événement :

Du 14 juillet 1789 date la Terreur. C'est Henri Taine qui a jeté une lumière éclatante sur tous les faits douteux ou travestis. — C'est lui qui va parler.

La presse radicale a maltraité cet historien, parce qu'il a voulu faire la photographie fidèle de la Révolution, dans son livre des *Origines de la France contemporaine*.

Nous lisons dans ce livre : « La douceur du roi, des chefs militaires est admirable ; on admet que le peuple est un enfant, qu'il ne pèche jamais que par erreur ; qu'il faut croire à son repentir sitôt qu'il rentre dans l'ordre ; le recevoir avec des effusions paternelles. La vérité est que l'enfant est un colosse aveugle exaspéré par la souffrance, c'est pourquoi il brise tout ce qu'il touche ».

On pourrait ajouter que le colosse est exalté par ceux qui spéculent sur la Révolution et détournent le peuple du repentir dans leur intérêt.

La prise de la Bastille vient à l'appui de ces réflexions.

A la veille du 14 juillet, dit Taine, le moment fatal est arrivé, ce n'est pas un gouvernement qui tombe, pour faire place à un autre ; c'est tout gouvernement qui cesse, pour faire place au despotisme intermittent des pelotons populaires que l'enthousiasme, la crédulité, la misère et la crainte lancent en aveugle, en avant. » N'est-ce pas le commencement de ces accès de fureur populaire si souvent irréflective, qui sur un mot à effet jeté à la foule par une voix retentissante, n'est-ce pas ce que fut la prise de la Bastille ?

La Bastille prison d'État dont les hôtes habituels ne sont jamais sortis des classes populaires était une citadelle qui n'avait pas été préparée à résister à un assaut prévu, quelques invalides formaient sa garnison ; surpris attaqués, ces vieux soldats se bornent à défendre leur porte. Des renforts ne leur arrivent pas, les gardes français soudoyés sont entraînés à pactiser avec la populace. La trahison de l'armée commença ainsi cette inauguration

du système révolutionnaire; on parle, la vie sauve est promise aux assiégés, et le souvenir qui domine dans ce triomphe de la Révolution par la force brutale, c'est que cette populace de Paris, si souvent adulée pour son héroïsme et sa générosité, se rue dans la Bastille ouverte, massacre sa garnison, son gouverneur, et les têtes des victimes portées en triomphe deviennent les signes de victoire habituels de la Révolution.

N'est-ce pas le début de la Terreur qui s'annonce comme un prochain régime de gouvernement ?

Ces scènes hideuses laissent-elles un souvenir mémorable assez glorieux pour être transférés en fête nationale ?

Les Français revenus à la vérité doivent méditer sur toutes ces choses, et si les événements de la Révolution sont glorifiés, quoique odieux, par les hommes qui briguent les suffrages de leurs concitoyens, que bientôt les électeurs décident si ces prétendants méritent leur confiance et s'ils sont dignes de gouverner la France.

(A suivre)

L. DUCURTYL.

A TRAVERS LA SEMAINE

Qu'ils se mangent! — M. Clémenceau est parti en guerre afin de terrasser l'opportunisme.

Voici que M. Jules Ferry menace de faire aussi son tour de France pour vaincre le radicalisme.

Tous nos vœux les accompagnent. Puissent-ils réussir... tous les deux — et nous rappeler ce terrible combat de la joyeuse légende, où il ne resta sur le terrain que le faux-col de l'un et le toupet de l'autre. Les adversaires s'étaient dévorés mutuellement.

Si, de même, M. Clémenceau ingérait M. Ferry et s'éroulait des suites de cette agape, il ne resterait pas grand-chose des chefs de la gauche.

On pourrait peut-être alors, songeant aux affaires sérieuses, s'occuper un peu moins de la République et un peu plus de la France.

(Figaro.)

Sénat. — Les budgets des divers ministères défilent avec une rapidité étonnante. Ce vorace de Sénat les digère tous avec un appétit à nul autre pareil.

M. Lucien Brun, avant la discussion du budget des cultes, a fait une déclaration très nette, dégageant sa responsabilité et celle de ses amis. Il ne faut pas, a-t-il dit en substance, que notre silence soit considéré comme une reconnaissance des faits acquis, et nous protestons contre la façon dont on applique le Concordat.

Réunions conservatrices. — Jeudi soir, M. Boubée, avocat à la Cour d'appel, a fait une conférence devant 300 auditeurs du deuxième arrondissement. La réunion était présidée par M. Beaune, ancien magistrat.

Demain dimanche, à 1 heure précise, place de la Croix-Rousse (salle de la Perle), conférence par M. Chomel, avocat à la cour d'appel. M. Debanne, ancien magistrat, présidera la conférence.

Toujours sur la brèche. — M. Estancelin continue avec un très grand succès la série de ses conférences. A Valence plus de 3000 personnes s'étaient donné rendez-vous pour entendre le brillant orateur.

M. Estancelin a terminé sa conférence en déclarant qu'il fallait renvoyer les députés qui ont compromis l'honneur et la fortune de la France.

Montbrison. — Les conservateurs de l'arrondissement de Montbrison ont désigné les deux candidats devant les représenter sur la liste conservatrice du département. MM. du Chevalard, ancien préfet, et M. de Meaux, ancien ministre, ont été choisis par les deux cents délégués des communes convoqués pour la circonstance.

Vols au grand jour. — Le conseil municipal de Moulins voudrait-il en remonter à son aîné de Paris? Il vient de prendre une délibération portant désaffectation du palais épiscopal, lequel ne serait pas un immeuble concordataire, et dont la ville aurait besoin pour établir un musée.

Il y a quelques jours, la fabrique de Saint-Severin à Paris, avait demandé au conseil municipal l'autorisation d'aliéner un immeuble lui appartenant. Cette autorisation lui a été refusée sur l'observation faite par M. Monteil, que la désaffectation de cette église étant en projet, il ne fallait pas diminuer la valeur des biens qui allaient bientôt appartenir à la ville.

Tous au budget. — Nos lecteurs trouveront plus loin un article sur les gaspillages financiers. La fin de ce premier article vise les pensionnés de « Décembre ». Nous trouvons dans les journaux une nouvelle abracadabrante: il s'agirait de faire une pension, grâce à la bêtise des contribuables qui paient toujours, aux gredins de « 1848 ».

Une petite pension variant de 250 à 1200 francs, s'il vous plaît, à titre de « récompense nationale », s'écrie M. Cantagrel dans son projet de loi. Ils ne sont plus que 300, et M. P. Bert, rapporteur du projet, conclut à ce qu'on « dégage la parole de la France engagée par le décret du gouvernement provisoire ».

L'argument est plaisant, car, enfin, quand la France a-t-elle donné mission aux bénéficiaires de l'insurrection d'engager la parole du pays.

Au contraire. — Si l'on demandait des pensions pour les victimes du Tonkin, il serait répondu que l'argent manque, et malheureusement cela est vrai. D'où vient donc que l'on n'hésite pas à gaspiller les ressources d'une caisse qui sonne creux? Ah! c'est que lorsqu'il s'agit de primer la Révolution, on emprunte sans compter.

Désintéressement des républicains. — Pendant son proconsulat, savez-vous combien M. Thomson a accordé de décorations du Cambodge? Plus de 3.000!!!

Tous les cousins, alliés, amis de l'ex-gouverneur ont le ruban rouge liseré de vert. Parmi les titulaires, on cite aussi une douzaine de députés républicains, des ratés de la Légion d'honneur, et on prétend que les démocrates ont horreur de ces vains « hochets de la vanité »!

La persécution religieuse. — En Suisse comme en France, les F. Maçons ont la haine du prêtre.

La Gazette de Lausanne nous rapporte que les curés de Cornol et de Courgenay viennent d'être traduits en justice pour avoir fait une procession dans l'intérieur du cimetière qui entoure l'église. Ils avaient ainsi, au dire des

agents du gouvernement bernois, porté atteinte à la paix confessionnelle!

Le choléra. — Plusieurs décès ont eu lieu à Marseille et de nombreux cas sont signalés. La municipalité ne prend aucune mesure sérieuse et la population est sous le plus grand effroi on attendant des ordres énergiques.

Loin de diminuer en Espagne, le fléau semble prendre plus d'intensité. Le chiffre total, depuis l'épidémie, porte 114.714 cas et 34.903 décès.

La signification s. v. p. — Les journaux allemands sont menaçants et provocateurs, et doivent avoir quelque peu diminué la confiance qu'inspiraient à nos hommes d'Etat les bonnes dispositions de M. de Bismarck.

Serait-ce qu'après nous avoir poussés vers les aventures coloniales, le chancelier allemand trouve que nos forces sont aujourd'hui assez dispersées sur tous les points du monde pour ne plus se gêner et parler de nouveau en maître ?

Triste question à résoudre, mais qui pourrait bien être dans les vues du chancelier de fer.

Renseignements utiles. — Le comité électoral des droites de la Chambre, 7, rue de Mailly, Paris, vient de publier, dans un but de propagande, un certain nombre de petites brochures à prix très réduits, sur les principales questions qui préoccupent en ce moment l'opinion publique.

Celles qui ont déjà paru sont les suivantes: 1° *L'Agriculture*, 5 fr. le mille; — 2° *La Ruine des Départements et des Communes* 5 fr.; — 3° *Les Gaspillages financiers* (1^{re} série) 5 fr.; — (2^e série, suite) 5 fr.; — (3^e série, suite et fin) 5 fr.; — 4° *Le Tonkin* (8 pages) 10 fr.

En outre, le comité a fait paraître, avec l'approbation du Comité des Jurisconsultes, un manuel des Droits et des Devoirs des Electeurs, au prix de 5 fr. le cent.

Adresser les demandes au secrétaire général du comité électoral des droites de la Chambre, 7, rue de Mailly.

Nominations dans le clergé. — Par décision de son Eminence le Cardinal Archevêque :

M. Treille, vicaire de Chambost-Longessaigne, a été nommé curé de Moulins-Châtelain.

M. Garcin, a été nommé aumônier du dépôt de mendicité, à Albigny.

M. Paris, diacre, a été nommé professeur de l'école cléricale de Notre-Dame Saint-Vincent.

L'Entrevue des Empereurs

Combien de fois ne l'avons-nous pas lu dans tous les journaux, quelle que soit d'ailleurs leur opinion, ce titre fastidieux : l'entrevue des empereurs.

J'ai toujours dans l'idée que ces entrevues ne sont pas absolument inutiles et qu'elles servent à quelque chose aux différents intéressés.

Mais alors un regret me vient, celui de voir que nous sommes sempiternellement mis de côté. On nous laisse paisiblement à la porte, comme on fait pour des gens sans aveu. Pourquoi M. Grévy n'est-il jamais convoqué à ces entrevues des empereurs? Le prendrait-on pour une impuissance, pour un mannequin, et

grâce à la République, nous que la Monarchie faisait les arbitres du monde, serions-nous définitivement écartés de toute bonne et puissante société? J'en ai peur!

Ah! Monsieur Grévy, Monsieur Grévy, au nom de notre influence passée, au nom de la gloire française, au nom de nos intérêts les plus pressants, cédez vite votre place à quelqu'un, je dis à quelqu'un et j'entends par là à un homme, pas à un mannequin, à un roi, pas à un président, à Philippe VII, pas à Brisson.

Celui-là a des alliances dans toute l'Europe, celui-là saura faire respecter la France, celui-là est une tête et une épée et, par lui, la France aujourd'hui méprisée et ruinée, deviendra la France des beaux jours, la France riche et respectée, plus encore, armée et redoutée, écoutée et puissante.

Avec vous, M. Grévy, la France court à la dérive, comme une barque échouée et sans pilote; et quand une barque est ainsi livrée à tous les courants et à toutes les vagues qui peut dire qu'elle ne viendra pas à échouer contre le premier écueil venu.

Le peuple sent enfin le danger qui le menace et voit qu'aucune main ne le dirige et il sent le besoin d'être gouverné. En dépit des mensonges et des calomnies, le danger lui fait ouvrir les yeux, et ceux qui étaient hier la République en sont aujourd'hui les plus déterminés adversaires.

Les élections de demain vous le prouveront et c'est pourquoi nous espérons ne plus rester à la porte de toutes les entrevues d'empereurs, mais bien rentrer, l'année prochaine, avec Philippe VII dans le conseil des maîtres de l'Europe, et y reprendre notre antique et si considérable prépondérance. PIERRE MARCEL.

Un Dilemme opportun

A méditer à la veille des tournées électorales du sinistre farceur

Jules Ferry s'en-va-t-en guerre, comme Malboroug; le voilà à la poursuite des Pavillons-Noirs, criant de toutes ses forces, comme le compère Challamel-Lacour: *Tuez-moi tous ces gens-là*; et aujourd'hui comme si ces prétendus ennemis, ces quantités négligeables avaient disparu sous la baguette magique de ce charlatan, on nous présente un traité de paix conclu avec la Chine, et on lui fait les honneurs d'une discussion plus ou moins sérieuse, à la Chambre et au Sénat!

Mais ne nous souvenons-nous pas que ce sinistre séducteur a maintes fois solennellement assuré à nos représentants dont la majorité, pour le dire en passant, ne représente, comme les commis voyageurs, que les intérêts de leur maison, certifié, dis-je, par ses grands dieux, que la guerre n'était pas la guerre avec la Chine, que nous n'aurions pas la moindre querelle avec le Céleste-Empire? Et maintenant Ferry et ses compagnons voudraient se donner les honneurs des préliminaires de ce traité de paix! et cette servile majorité, qui ne votait des millions que pour le Tonkin, ose discuter un traité de paix avec la Chine! Singulier procédé, en vérité, et unique dans l'histoire! On attaque les Tonkinois, on se bat contre les Pavillons-Noirs, et quand à force de ruses, de perfidies politiques, on a mis nos généraux soldats, ces martyrs de la patrie, dans la nécessité de subir un échec, nos gouvernants s'adressent à la Chine pour lui offrir un traité de paix! Mais c'est simplement stupide, c'est de la folie en commun.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

« BÉRÉNICE » DE RACINE 1670

Je ne sais par quelle pente insensible, mais toute puissante, nous glissons de l'héroïsme de Corneille aux tendresses de Racine; le fait n'en est pas moins certain. Les premiers vers qui nous transportent et nous enflamment sont ceux de notre vieux tragique, les derniers qui nous émeuvent et nous charment sont les vers de celui que M^{me} de Sévigné appelait le doux Racine. Avait-elle tort, avait-elle raison? peut-être l'un et l'autre, mais, nous osons le dire, plus tort que raison.

Corneille, en effet, selon la piquante explication de Molière, semble avoir eu un lutin qui venait lui souffler à l'oreille des vers sublimes et puis s'éloignait, afin de voir comme le poète s'en tirerait. Alors Corneille, resté seul, ne faisait rien qui vaille et le Lutin riait. Par cette image plaisante et fine Molière constatait que Corneille manquait de ce goût et de cet art qui chez Racine sont infaillibles et sans lesquels rien n'est parfait. Aussi, même dans ses chefs-d'œuvre, le *Cid*, les *Horaces*, *Cinna*, *Polyeucte*, trouvons-nous des défaillances inexplicables et qui, trop souvent, rebutent notre sens littéraire affiné et rendu difficile par la lecture de Racine. Mais tout cela serait peu de chose. La vraie raison de l'oubli de Corneille à un certain âge est dans nos passions dont il n'a su peindre que la plus héroïque: le sacrifice, alors que son rivat peignait avec une délicatesse, une fidélité, une surêté de lignes incomparable la plus tragique et la plus enivrante des passions: l'amour. Racine est si

souvent un écho idéal de notre âme que nous l'aimons comme un ami discret, comme un confident qui partage nos joies et nos peines et sait se réjouir et pleurer avec nous. Le lire, c'est causer à mi-voix, cœur à cœur, dans le plus parfait abandon de l'éternel sujet de nos pensées de jeune homme, de ce que nous aimons, souvent sans le bien savoir, avec l'irrésistible élan de notre jeunesse et embellissons de toutes les puissances de notre imagination. En un mot et pour tout dire, Racine a connu toutes les faiblesses du cœur humain et, en les peignant, les a aimées et pleurées tout à la fois; c'est là une des causes de son irrésistible attrait.

Cependant si toutes les pièces de Racine ont ce même caractère quelques-unes l'ont à un degré, plus éminent; ce sont celles que l'on pourrait vraiment appeler « raciniennes ». *Baitannicus*, *Mithridate* conservent encore comme un soufflet de la tragédie de Corneille; le poète y fait une grande place aux intérêts d'Etat, aux questions politiques. Mais *Phèdre*, *Andromaque*, *Esther*, surtout *Bérénice* n'ont plus pour sujet que la peinture d'une âme envahie par l'amour. Dans *Bérénice*, par une glorieuse exception, le devoir triomphe de l'amour.

Bérénice apparaît pour la première fois dans les actes des Apôtres; elle assiste avec son frère Agrippa à la défense éloquente de saint Paul accusé par les Juifs. Il leur souhaite de devenir chrétiens. Enfin, Scutone raconte que Titus, après avoir pris Jérusalem et être monté sur le trône, dut la renvoyer « malgré lui, malgré elle », pour céder aux plaintes des Romains qui ne pouvaient souffrir le mariage de l'empereur avec une reine étrangère.

Tout le sujet de la pièce est dans cette lutte entre l'amour de Titus et son devoir d'empereur.

Henriette-Anne d'Angleterre, qui charmait la cour de France par sa grâce et l'enchantait de son esprit

mit secrètement aux prises le vieux Corneille et le jeune Racine. Le « doux » l'emporta. Nous ne ferons pas l'injure à Corneille d'analyser sa pièce; son génie héroïque ne pouvait impunément s'abaisser à peindre ces nuances délicates de la passion où il fallait un pinceau plus souple, et un cœur d'artiste encore ému et agité par ces tendresses.

Racine, qui vivait à la cour, fit revivre sous ces noms antiques ses contemporains. On murmure tout bas que l'histoire de Titus et de Bérénice était celle de Louis XIV et d'Henriette Anne d'Autriche avait rêvé un instant cette alliance, des considérations politiques l'en avaient détournée et ne pouvant donner Henriette d'Angleterre à Louis XIV, elle l'avait marié à son deuxième fils, Gaston, frère du roi. Mais cette union avait laissé subsister sinon leur amour au moins une amitié bien vive, qui excitait les inquiétudes de la reine mère et faisait d'Henriette la véritable reine de la cour de France. Enfin, grâce à Bossuet, Titus avait gagné sur lui de vaincre sa passion naissante pour Bérénice. Une brève analyse de la pièce montrera l'art délicat du poète, et sa conception plus moderne qu'antique de l'amour.

Le premier acte est ce cri de joie de Bérénice qui voit s'avancer le moment désiré où elle mettra sa main dans celle de Titus. Quel accent dans ces vers!

Le temps n'est plus Phénice, où je pouvais trembler. Titus m'aime; il peut tout; il n'a plus qu'à parler.

Au deuxième acte, Titus confie à Paulin sa résolution de sacrifier son amour à son devoir d'empereur, mais il n'ose en voyant Bérénice, avouer sa pensée. Sa froideur la laisse toute éperdue faisant conjectures sur conjectures.

Le troisième acte affermit la décision de Titus, et montre combien est grand l'amour de Bérénice: elle

se refuse en termes touchants et naïfs à croire à ce malheur.

Après tant de serments, Titus m'abandonner! Titus m'aime, Titus ne veut point que je meure.

Enfin, au quatrième acte, Titus entretient Bérénice; tout le monde attend cette scène touchante où l'amour arrache à Bérénice un retour délicieux et déchirant sur le bonheur passé:

Pour jamais, adieu... Pour jamais! ah, Seigneur! Songez-vous en vous-même. Combien ce mot cruel est affreux quand on aime? Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-nous, Seigneur, que tant de mers me séparent de vous; Que le jour commence et que le jour finisse, Sans que jamais Titus puisse voir Bérénice, Sans que, de tout le jour, je puisse voir Titus?

Le cinquième acte termine ce combat entre l'amour et le devoir dans le cœur de Titus, et Bérénice part pour l'Orient « malgré elle et malgré lui ».

La fin de cette pièce laisse l'âme dans une inquiétude, un trouble non douloureux, mais irritant, on voudrait voir Bérénice loin de Titus et savoir comment elle supporte, et si même elle peut supporter l'absence. On songe alors à ce vers que Racine a mis sur les lèvres d'Antiochus; un vers qui fait longtemps rêver; il dit en parlant du départ pour Rome de Bérénice qu'il aimait:

Dans l'orient désert quel devint mon ennui!

JOSEPH VERY.

Vous avez dit : Il n'y aura pas de guerre avec la Chine, et nous vous répondons : Il ne doit pas y avoir de traité de paix avec la Chine.

On bien, si votre traité de paix est sérieux, si vous pouvez l'examiner sans rire, ou plutôt sans rougir, vous avouez donc présentement que vous avez déclaré la guerre, que vous avez fait la guerre à la Chine, et par là-même vous oubliez, malgré vous, que vous avez menti, que vous avez trompé le pays, et qu'au lieu d'envoyer nos frères et nos enfants sur un champ de bataille, vous les avez jetés dans un guet-apens.

Dans les deux cas, vous êtes entre le mar-teau et l'enclume, et vous n'en sortirez pas sans être broyés : comédie ou tragédie, vous avez joué avec nos millions et l'honneur de la France, avec les larmes des mères et le sang de leurs enfants.

Et après avoir ainsi violé la Constitution dont vous étiez les gardiens, vous viendrez de nouveau mendier les suffrages du peuple ! Le cercueil de Courbet arrive en France, allez vous cacher. J. M. D.

Ce qui Fond

Vous allez me dire que tout fond, grâce à la délicieuse chaleur dont nous jouissons depuis un temps immémorial. Mais enfin entre les choses qui fondent, il y a celles qui fondent lentement, petit à petit, jamais complètement, et celles qui fondent subitement d'un trait.

Exemples :
Ce qui fond lentement, pour renaître ensuite : les neiges sur les hautes cimes des Alpes, les vrais principes du bon sens.

Ce qui fond d'un coup ou à peu près : un sucre d'orge, un budget républicain, un morceau de sucre dans un verre d'eau, une république opportuniste.

A propos de choses qui fondent *illico*, vous souvient-il encore de cette lamantable statue de Marianne, que nos pères consacrèrent à élever sur la place de la République, un 14 juillet quelconque.

Hélas, elle a vécu ce que vivent les roses ! Pauvre Marianne ! tenez, rien que d'y penser, cela me fait tomber une larme... du front.

Et pourtant, l'on y avait tant travaillé à cette chère Marianne. On lui avait peint les yeux en bleu, le nez en rouge (ça, c'était topique), la robe en jaune. Puis elle était modelée en régie ; un torse, mes amis, un torse à triompher des siècles. Le tout pour la modeste somme de 30.000 fr.

Eh bien, la pluie était tombée sur sa chaste personne, et comme elle n'avait pas de parapluie, le vernis n'avait pas tenu.

Alors, on l'avait repeinte, à neuf, de la tête aux pieds, avec de jolies couleurs éclatantes, des couleurs d'image d'Épinal, de façon à frapper les masses.

Mais bah ! la pluie était revenue, et comme pour la seconde fois elle n'avait pas de parapluie, elle était tombée en déconfiture. Puis, comme elle était une épée de Damoclès pour les passants imprudents, on l'avait, les larmes aux yeux, délicatement fait disparaître.

Pauvre Marianne !
Hélas, tu n'es plus là pour nous regarder de ton œil vainqueur ; tu n'es plus là pour nous consoler dans les tristesses ; tu n'es plus là, déesse protectrice de l'antique Lugdunum, pour étendre sur nous ta main protectrice. Et nous pleurons sur ta chute, comme des fils auprès du tombeau de l'aïeule. Ah !

Mais voilà que je me surprends à faire une oraison funèbre et à verser encore des pleurs. Sont-ce des pleurs ? Non, ce doit être la chaleur.

Allons, allons, du courage, mon ami, ce n'est pas avec la température qu'il faut qu'on doit se tourmenter de la sorte. Tout cela est contraire à l'hygiène. N'y pensons plus. Contentons-nous de regarder ce qui fond autour de nous.

D'abord c'est le budget (déjà nommé), puis c'est la République elle-même dont la statue n'était que l'image.

Mais s'il est quelqu'un qui ressemble bien à la fameuse statue, à mon avis, c'est M. Jules Ferry.

Quand je songe qu'il va nous faire l'honneur de venir dans nos murs, je suis ému, reconnaissant ; mais mon émotion, mais ma reconnaissance ne peuvent m'empêcher de constater qu'il ressemble étonnamment à la Marianne du 14 juillet.

Oh ! pas au physique, non. Ainsi Marianne avait dans le bourtour de sa personne quelque chose d'une bonne norrice, et je ne puis pas dire que ce soit là précisément ce qui caractérise l'illustre homme d'Etat dont je parle. Cette rotundité n'est pas son partage. Réciproquement, si ma mémoire est bonne, je ne me souviens pas d'avoir vu, implantés sur les joues volumineuses de la belle vivandière, le moi-

atome de favori, et chacun sait quels sont ceux de M. Ferry.

Donc le physique est différent, mais ce qui offre pas mal de points de contact c'est la situation.

M. Ferry, attifé par ses chers opportunistes promettait, lui aussi, de résister à toutes les tempêtes. Rien ne laissait supposer qu'il dût faiblir à la première bourrasque, et néanmoins les pluies du Tonkin l'ont entièrement défiguré.

Alors, on l'a repeint à neuf, lui aussi. Chacun de ses confrères s'est empressé de lui faire une figure, une tête, une attitude des plus fières, des plus solides, des plus crânes.

Mais je ne sais quelle pluie importune n'a cessé d'arroser son noble visage, et malgré tout, malgré la constance infatigable, la tenacité vosgienne, l'entêtement obstiné des peintres à le refaire, comme il n'avait pas de parapluie, les couleurs s'en sont allés de rechef.

On peint, on peint toujours ; on peint sans relâche, sans trêve, sans repos ; on peint avec des couleurs criardes, le vernis coule à flots sur ses membres nerveux, comme jamais huile ne coula sur le corps des athlètes. Mais rien n'y fait ; c'est peine perdue. Toujours cette pluie funeste du Tonkin lave les couleurs et les brouille. Hélas ! et voici que déjà l'on prévoit le moment où il faudra, comme l'on fit de cette lamentable Marianne, le soustraire aux regards moqueurs du public.

Constatons néanmoins en terminant que si la ressemblance entre la déesse et M. Ferry est frappante sur beaucoup de points, elle n'est pourtant pas complète.

Ainsi, Marianne n'avait coûté que 30.000 fr. à nos bourses. Qui dira la note que nous laisse M. Jules Ferry ?

Autre différence : Marianne (celle du 14 juillet, la statue bien entendu) n'a mis personne en terre. Plût au ciel qu'il en fût de même de M. Ferry ! AUGUSTIN RÉMY.

Gaspillages Financiers

Tant qu'ils n'étaient pas au pouvoir, les partisans de la République proclamaient bien haut qu'elle était le *Gouvernement à bon marché*. Voyons comment ils ont tenu leurs promesses.

Depuis huit ans de vraie République, le gaspillage de l'argent des contribuables a dépassé tout ce que l'on aurait pu imaginer. Les augmentations des divers chapitres du budget se chiffrent par plus de 800 millions.

Quelques exemples entre mille que nous pourrions donner.

Aux protégés et aux agents des députés de la majorité il fallait des places ; on a cherché à les satisfaire en mettant à la porte, sans respect des droits acquis, les employés les plus méritants, en créant des emplois inutiles.

Déjà, en 1850, l'illustre Berryer, au nom de la Commission du budget, se plaignait à la Chambre de la « ruineuse multiplicité » des fonctionnaires et employés, payés pour ne rien faire, et qui auraient plus utilement servi le pays dans l'agriculture, le commerce et l'industrie.

Que dirait Berryer aujourd'hui ?
De son temps, les services généraux des ministères et les frais de perception des impôts coûtaient moins de 800 millions. Ils coûtent actuellement 1.677 millions. Pour la seule période de 1884 à 1885, l'augmentation est de 300 millions.

Pour les seuls employés des ministères à Paris, la dépense est augmentée de moitié. Ces employés nous coûtaient, en 1876, 22 millions. Ils nous coûtent en 1885, 31 millions.

En moins de dix ans, il a été créé dans les ministères, 10 directeurs, 19 sous-directeurs, 51 chefs de bureaux, 74 sous-chefs. Dans certains services, il y a autant de chefs que d'employés.

La loi défend aux ministres de créer des places nouvelles sans l'autorisation des Chambres ; les ministres le font tous les jours, et la majorité ne dit rien parce que ce sont ses amis qui en profitent.

La loi défend de loger les employés dans les bâtiments de l'Etat. Il résulte d'une enquête officielle, faite l'année dernière par une Commission de la Chambre, que l'on peut évaluer à 4.000 ou 5.000 les directeurs, caissiers, archivistes, bibliothécaires, conservateurs, architectes, chefs de bureau, employés, huissiers, garçons de salle, lingères, fontainiers, mécaniciens, plombiers, serruriers, qui occupent les bâtiments de l'Etat sans motifs, et qui profitent illégalement du chauffage et de l'éclairage. Coût : un million de plus par an au budget. Pour loger tout ce monde, il a fallu agrandir et rebâtir les ministères. On a dépensé pour cela seul, plus de 13 millions depuis 1880.

Ce ne sont pas les frais de personnel des

ministères seuls qui ont augmenté. L'ensemble des traitements civils pour toute la France qui était en 1876 de 270.940.000 francs, se trouve inscrit au budget de 1885, pour 373.209.980 fr. sans compter les allocations illégalement prélevées sur d'autres chapitres (Rapports de la Cour des comptes).

Pour augmenter encore le nombre des places à partager on a mis un grand nombre d'employés à la retraite avant l'âge, et le total des pensions civiles à la charge du Trésor a été accrue, depuis 1876, de 19 millions.

Qui a profité de toutes ces augmentations ? Ce ne sont pas les petits employés. Leur situation est demeurée aussi précaire qu'auparavant. On peut demander aux instituteurs primaires ce qu'ils en pensent.

Il ne suffisait pas aux républicains de s'emparer pour eux et pour leurs amis de toutes les places : ils ont voulu se partager 8 millions de rente.

Ils ont imaginé la loi sur les victimes du Deux-Décembre ; M. Waldeck-Rousseau disait en 1881, que jamais un parti n'avait été, plus que le parti républicain, rigoureux envers ses amis ; il n'oserait le répéter aujourd'hui.

Nous avons vu les pensions distribuées avec la plus révoltante partialité.

Les sénateurs, les députés, les conseillers généraux qui faisaient partie des commissions de répartition se sont trop souvent pensionnés eux-mêmes, et les leurs.

Ces pensions, faites pour indemniser des victimes, ont été données à des gens déjà récompensés par le nouveau régime, à des préfets, de nouveaux magistrats, des commissaires de police, des fonctionnaires, des débitants de tabac.

La loi qu'ils venaient de faire eux-mêmes, les républicains l'ont violée dès le premier jour. Un historien républicain, M. Ténot, constate qu'il n'y a eu d'insurrection que dans 20 départements ; on n'en a pas moins distribué des pensions dans 84.

Dans le département de Maine-et-Loire, il n'y avait pas de victimes de décembre 1851, mais on a pensionné les auteurs d'une tentative de pillage à main armée de la ville d'Angers organisée par la société *la Marianne* en 1855.

Les noms des pensionnés ont été inscrits et publiés au *Bulletin des lois* ; on y voit figurer, comme victimes personnelles, des gens qui n'étaient pas nés en 1851 et qui étaient encore au berceau ; on en voit d'autres dont le seul titre était d'avoir été condamné en Cour d'assises pour crimes de droit commun.

Dans la Nièvre, on a donné des pensions de douze cents francs aux assassins des gendarmes de Clamecy ; des pensions aux enfants du sieur G... qui avait assassiné deux paysans fuyant l'insurrection pour n'y être pas enrôlés.

Dans l'Hérault, un républicain, M. Maury, est assassiné en pleine rue, sans motif ; ses meurtriers sont exécutés, et l'on pensionne leurs enfants.

Neuf Allemands sont pensionnés dans Meurthe-et-Moselle, bien qu'ils aient opté, lors de l'annexion, pour la nationalité allemande.

La place nous manque pour de plus longues citations ; mais que tous les honnêtes gens, relisent, dans le *Bulletin des lois*, la liste des pensions, chacune pour son département.

Ils y verront en ce temps de gêne et de misère, l'argent de l'impôt trop souvent servir à payer les agents de Messieurs les députés républicains, quelquefois même à récompenser le pillage, le vol et l'assassinat.

Chateaubriand et son siècle

Conférence de M. LÉOTARD, doyen de la Faculté catholique des lettres.

Nous venons de lire avec plaisir et fruit cette intéressante étude que M. Léotard vient de faire paraître. On a beaucoup parlé de Chateaubriand ; tout a été dit sur son compte. Nous ne venons donc pas chercher du nouveau dans ce court opuscule ; mais ce que nous étions en droit de demander à l'auteur, c'était une notice claire, précise, avec quelques appréciations justes et, s'il était possible particulières ; c'est aussi ce que nous avons trouvé. Ce que nous avons surtout remarqué dans cette rapide étude, c'est une élévation continue d'idées. M. Léotard étudie surtout dans Chateaubriand le restaurateur en France des grandes idées chrétiennes, le chef d'une école religieuse dont les disciples se multiplient encore. Si Napoléon I^{er} a rouvert les églises, Chateaubriand relevait les cœurs et les rappelait au culte de l'Évangile.

Facultés Catholiques

Nous recevons la circulaire suivante adressée à tous les Supérieurs et Directeurs d'Établissements libres :

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

Au moment où un certain nombre de vos élèves, parvenus au terme de leurs études

1 Brochure de 16 pages. — Imprimerie Jevain.

classiques, se préparent, sans doute, à les compléter par un enseignement plus élevé, nous venons vous prier de vouloir bien rappeler à ces jeunes gens les avantages que leur offrent nos Facultés de Droit, des Lettres et des Sciences.

C'est pour eux, ils ne peuvent l'ignorer, que ces Facultés ont été fondées ; elles n'ont d'autre but que de leur assurer, avec le bienfait d'une doctrine saine, pure de tout alliage, une direction morale, nécessaire surtout à un âge où plus de liberté, des passions naissantes, d'imprudentes liaisons peuvent ébranler une vertu encore mal affermie, et détruire, en un moment, l'édifice si laborieusement élevé par des parents et des maîtres chrétiens. Pour atteindre un but si utile, NN. SS. les évêques n'ont reculé, vous le savez, devant aucun sacrifice ; et, aujourd'hui encore, malgré les charges si nombreuses qui pèsent sur eux, ils ne laissent pas de veiller, avec la même sollicitude, sur cette grande institution.

Ce serait donc méconnaître les intentions formelles de nos premiers Pasteurs, ce serait démentir leurs actes, et, en quelque sorte, trahir la cause de l'Église, que de désertir ces écoles fondées par elle et de ne pas profiter des avantages qu'elles offrent à la jeunesse chrétienne. Nous n'ignorons pas les motifs qui arrêtent quelques parents, plus soucieux, ce semble, de l'avenir temporel de leurs enfants que de leurs intérêts spirituels. Vous pouvez les rassurer, et leur dire que leurs craintes sont singulièrement exagérées ; le succès de nos candidats aux divers examens qu'ils ont à subir est la meilleure preuve de la haute impartialité des juges auxquels ils s'adressent, comme de la solidité de la préparation qu'ils apportent à ces examens, grâce au zèle de maîtres aussi instruits que dévoués.

Ne doutant pas de vos sympathies pour un enseignement qui est la suite et le complément naturel du vôtre, nous espérons que vous voudrez bien user de votre légitime influence, auprès de vos élèves et de leurs familles, pour les faire pencher vers une détermination aussi conforme à leurs propres intérêts qu'au vœu de l'Église.

Veillez agréer, Monsieur le Supérieur, l'assurance de mes sentiments respectueux et tout dévoués. J. CARRA, Recteur.

AU
Sablier
GRANDE MAISON DE DEUIL
17, rue de la République
en face de la Banque de France
et 6, rue Bourbon, presqu'à l'angle de Bellecour
LYON

MALADIES DES YEUX

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos lecteurs l'arrivée à Lyon du docteur Louis de MARHEK. Ce célèbre oculiste-docteur, qui habite la France depuis plusieurs années, s'est acquis une renommée bien justifiée dans le traitement de la *maladie des yeux* et toutes les maladies chroniques. Guérison radicale et prompt, sans opération, par un nouveau traitement, des maladies des yeux, même les plus anciennes et les plus rebelles « ophtalmies, amauroses, cataractes au début, blepharites, maladie de la cornée, de l'iris, de la rétine et de la choroidite. »
M. le docteur de MARHEK est visible à l'hôtel du Havre et du Luxembourg, rue Gasparin, n° 6, depuis le 20 avril, de 9 heures à 11 heures du matin, et de 1 heure à 4 heures du soir jusqu'à fin septembre.

M^{ME} **JOURDAIN**
SAGE-FEMME
Rue de Chartres, 89, LYON

TRAITEMENT SPÉCIAL

Des dérangements de matrice et maladies intestinales. — Voici quelques symptômes : Gonflement du ventre, maux de reins, digestions difficiles.

Visible tous les jours de 9 h. à 4 h.

La tendance de notre siècle est la disparition des personnes intermédiaires et le commerce direct entre le producteur et le consommateur.

Par ce moyen seulement il est possible de se procurer de la marchandise absolument pure à la moitié du prix de détail.

Nous recommandons à cet effet à l'attention toute particulière de nos lecteurs, l'insertion de la *firme* E. MAYNIER et Compagnie, d'Anvers, dans la partie des annonces de notre feuille, qui expédient dans toute la France, franco de port et de douane, les cafés des plantations du Gouvernement hollandais de Java, connus partout comme les meilleurs du monde, à la moitié du prix auxquels ceux-ci peuvent être achetés chez les épiciers.

INSECTICIDE GALZY

Destruction Infaillible

Des punaises, puces, mouches, cousins, cafards, mites, fourmis, chenilles, charançons, etc.

Le kilogramme, 12 fr., 100 gr. par la poste 1 fr. 95
FABRIQUE : cours d'Herbouville, à Lyon

Un incendie dans le Dauphiné

Le journal le *Lyon Républicain* fait de la propagande à son profit, en flattant l'amour-propre des habitants de certaines communes rurales. Il paraît qu'il a trouvé un correspondant selon son cœur dans une commune du département de l'Isère, celle de Corbelin, importante par le nombre de ses habitants, la population dépasse deux mille. Les ouvriers en soie y sont nombreux, plusieurs usines les occupent. L'enthousiasme public, à l'occasion de la fête du 14 juillet, a été signalé, malheureusement la vérité avait été aussi rétablie par un témoin oculaire, lequel a réduit à leur juste valeur les dithyrambes du journal républicain.

Toutefois, l'ardeur républicaine avait été trop peu expansive pour que les Corbelinois prissent au sérieux les louanges du journal sur la fête nationale.

Une nouvelle occasion de faire vibrer la corde sensible de l'amour-propre s'est présentée. Un incendie qui a éclaté au village de Corbelin, le 27 juillet, jour de la foire, a eu les honneurs du compte rendu dans le numéro du 1^{er} août. Le maire, son adjoint, un grand nombre d'habitants, hommes et femmes, sont signalés nominativement pour leur dévouement; quant aux pompiers, ils sont toujours présumés dévoués, intelligents et courageux. La pompe, toutefois, n'a pas répondu aux besoins, les appareils étaient en mauvais état; avis à M. le Maire.

Au nombre des hommes qui se sont signalés, puisque le correspondant du journal ne veut oublier personne, il aurait dû citer ceux qui, sans être pompiers, ont suppléés les insuffisants, et aussi les parias de la République, les prêtres de la paroisse; mais ceux-ci ne comptent que pour être injuriés, privés de leurs droits et de moyens d'existence.

Ce sinistre, qui aurait pu ravager une grande partie du village, est signalé par une circonstance qui doit servir d'enseignement aux administrations municipales, et dont le *Lyon Républicain* ne dit mot; c'est que la cause de l'incendie est connue.

Dans la soirée un feu d'artifice, reste de celui de la veille, jour de la vogue, avait lieu. Dès les premières fusées, une d'elles, lancée à l'aventure, est tombée en éclatant sur une maison avoisinant le presbytère et appartenant à un groupe de bâtiments.

La toiture, couverte en chaume a été instantanément enflammée.

La flamme, en peu de temps, a détruit

constructions, mobiliers, fourrages, quelques bestiaux.

M. le Maire, qui redoute une responsabilité grave, nie la vraie cause de l'incendie; mais il est en contradiction avec de nombreux témoignages oculaires, dont les déclarations sont formelles et ont été recueillies par la gendarmerie.

La faute est aggravée par l'installation des appareils d'artifice, au centre du village, à quelques pas de l'Eglise, et à proximité d'agglomérations de bâtiments. Si M. le maire passe pour ami de la maison *Lyon-Républicain*, on s'explique les ménagements; mais le fait n'en subsiste pas moins. A plus tard les conséquences. La note gaie a toutefois eu sa place dans le concert d'éloges mérités par les habitants de Corbelin.

A la chaîne des pourvoyeurs d'eau, pour l'alimentation de la pompe, se distinguait par son activité et son énergie une jeune fille dont le nom est cité par le journal. Elle gourmandait même vertement quelques jeunes gens assez indolents pour rester spectateurs du dévouement général, plus enclins à vider des bouteilles de vin qu'à remplir d'eau un réservoir de pompes, lorsqu'un pompier dont le service, en qualité de sergent de la compagnie, avait sans doute épuisé les forces et qui s'était copieusement reconforté avec le liquide plus fortifiant que l'eau de sa pompe, s'approchant en titubant de la jeune fille occupée à faire circuler les seaux d'eau; il venait sans doute la remercier et la féliciter de son zèle au nom de sa compagnie. Les compliments du pompier étaient-ils peu du goût de la demoiselle, on le croit; car celle-ci pour réponse au propos du fonctionnaire municipal lui inonda le visage de l'eau de son seau. Le demi-militaire récidivait en propos incohérents, et la même main de jeune fille robuste et pas timide lança une seconde ablation au visage du sergent avec accompagnement de paroles en situation. Le digne pompier courroucé cette fois et humilié dans son caractère public par les acclamations approbatives du public, porta ses doléances à M. le maire, en réclamant une réparation exigée par sa qualité de sergent de pompiers si peu respectée. Le maire invita l'ivrogne officiel à aller cuever son vin, c'était ce qui lui restait à faire.

Cet épisode assez dans le goût français, a fait diversion au triste événement qui a marqué la foire de Corbelin, mais il n'a pas égayé la narration du *Lyon-Républicain*. X.

Concerts-Bellecour

L'enceinte de Bellecour continue à être le rendez-vous des dilettanti lyonnais. Mardi dernier, au premier festival Meyerbeer, il n'y avait pas moins de quinze cents auditeurs, attirés par un programme des plus séduisants. Citons au hasard deux grandes fantaisies sur l'*Étoile du Nord* et sur le *Prophète*, le grand air de *Robert « Va dit-elle »*, fort bien dit par Mme Cottet-Mathieu que nous revoyons avec plaisir; la cavatine du page des *Huguenots*, très bien détaillée par Mlle Blanche Sivori; le grand air de l'*Africaine*, par M. Jérôme. Citons encore le grand duo du troisième acte des *Huguenots*, par M. Cottet-Mathieu et M. Javid.

Comme toujours, l'orchestre s'est fait remarquer par son exécution consciencieuse et son homogénéité.

Il ne nous reste plus à souhaiter que le temps se remette au beau, afin que nous puissions aller applaudir souvent le maestro Luigini et ses vaillants artistes. E. E.

BIBLIOGRAPHIE

UN RÉGIMENT D'AUTREFOIS, ROYAL-VAISSEAU, par M. le vicomte OSCAR DE POLI, président du conseil héraldique de France. — In-12 de 222 pages, imprimé en caractères elzéviériens.

Nous le disions dans notre dernière bibliographie et il semble que M. de Poli ait voulu justifier notre dire: la plume de ce fécond et remarquable écrivain est infatigable.

Hier, c'était un roman des plus attachants, aujourd'hui de l'histoire. Le *Royal-Vaisseau* est la savante monographie d'un des plus vaillants régiments de notre vieille France, de cette France si calomniée et si féconde en héros de tout genre.

M. de Poli, toujours et à bon droit préoccupé de réfuter les ignorantes calomnies des écrivains révolutionnaires, nous montre, dans cet ouvrage puisé aux sources les plus sûres, quel indomptable courage caractérisaient les soldats de la monarchie.

Ce volume fourmille de renseignements inédits et qui intéresseront particulièrement tous ceux qui s'efforcent de retrouver la vérité historique dans les ombres du passé.

Le savant et patriote écrivain nous retrace les hauts faits de ces vaillants officiers, qui ne devaient la plupart du temps leur grade, en dépit qu'on en ait dit, qu'à leur mérite et à leur bravoure.

Plus de quinze cents familles retrouveront, dans cet ouvrage, le souvenir vivant et glorieux de leurs ancêtres.

MARCHES

GRAINS	
Blés du Dauphiné. Vieux.	21 75 à 22 »
— Nouveaux.	20 » à 21 »
— Lyonnais.	21 50 à 21 75
Les 100 kilog. rendus à Lyon.	
Blés de Bresse.	21 75 à 22 50
Blés du Bourbonnais. Vieux.	22 » à 23 »
— Nouveaux.	20 50 à 21 »
— Nivernais.	22 75 à 23 »
— Bourgogne. Vieux.	21 75 à 23 »
— Nouveaux.	21 50 à 22 »

Voici quelques prix des marchés de province: Anancy, 17, 50, blés nouveaux, blés vieux, 18, 50 les 80 k. Chambéry, 21, 50 à 22, blé nouveau; Chaumont, blé vieux 21, 50, blé nouveau 21 à 22; Langres, blé vieux 22 à 23, 50; Orléans, blé vieux 26 à 27, blé nouveau 22 à 26 les 120 k.; Châtillon-sur-Chalaronne, 20 à 20, 50 blé nouveau.

Farines. — Marché lent.	
Farine de commerce 1 ^{re} . . . les 125 k.	42 50 à 43 »
— — — — — ronde.	35 50 à 36 50
— de boulangerie 1 ^{re}	44 50 à 45 50
— — — — — ronde.	38 50 à 39 »

Sons. — Achetés nuls. Marchandise assez offerte, sons 11, 25; sons ordinaires, 10, 75 à 11, recoupes, 10, 50; fleurages blancs, 14 à 14, 50; fleurages bis, 12, 50 à 13.

Avoines. — Toujours pas d'affaires, mêmes prix.	
Dauphiné.	18 25 à 19 25
Bresse.	18 25 à 19 »
Bourbonnais.	19 50 à 20 »
Bourgogne.	18 50 à 18 25

Sarrasins sans changements.	
Bretagne.	21 »
Pays.	19 à 19 50

FOURRAGES

Foins et luzernes fermes, sans grand changement.	
Foin de pays. les 125 k.	11 » à 11 50
— de Bourgogne.	13 25 à 13 »
Paille de froment.	6 50 »
— de seigle.	6 75 à 7 »
— d'avoine.	6 75 »
Luzerne vieille.	10 » à 10 50
Regains.	9 » à 7 »
Luzerne nouvelle.	10 » à 10 25

BESTIAUX

Bœufs. — Mardi 4 août vente meilleure renvoi d'un certain nombre de tête, prix moyen 0,72 à 0,77 la livre, poids vif.

Charollais 63 à 75; Bressans 60 à 75; Italiens 70 à 75; Dauphinois 65 à 70; Bourbonnais 70 à 75.

Il y avait 326 veaux qui se sont mal vendus de 45 à 51 centimes la livre, poids vif. Vente mauvaise.

Judi 6 août 1523 moutons; vente meilleure, le cours a été de 70 à 95 cent. la livre, poids mort.

Lundi 3 août 706 porcs ont été amenés, vente en baisse les prix sont en moyenne de 50 à 58 la livre, poids vif.

Charollais 58 à 60; Midi 51 à 57; Bressans 51 à 57; Bourbonnais 52 à 55.

THUR LEP.

Le Propriétaire-Gérant: H. LEBLANC.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, 10, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 10.

Étude de M^e CHAINE, avoué à Lyon 90, rue de l'Hôtel-de-Ville, 90

VENTE

En l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon, en deux lots séparés, avec enchère générale sur les deux lots réunis

D'IMMEUBLES

Sis à l'ARRESLE (Rhône) route de Paris

ET COMPRENANT
1^o Une MAISON nouvellement construite. Mise à prix: 11.000 fr.
2^o Une MAISON avec différents objets servant à l'exploitation d'une buanderie. Mise à prix: 9.000 fr.

La tout indivis entre les consorts Sivellet
Adjudication au Samedi 22 août 1885, à Midi

Pour les renseignements s'adresser:

- 1^o à M^e COZONA, notaire à l'Arbresle, dépositaire d'une copie du cahier des charges;
 - 2^o à M^e LEON CHAINE, avoué poursuivant à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 90;
 - 3^o à M^e GORE, avoué collicitant à Lyon, rue Tupin, 31;
 - 4^o à M^e PÉILLON, avoué collicitant à Lyon, rue Mercière, 34.
- Pour extrait: LÉON CHAINE, avoué.

Sommaire du 52^e numéro de LYON-REVUE, illustrations dans le texte par E. Froment. Directeur: Félix DESVERNAVY

Avril 1885

I. Poésie: Extra Muros, à M. Félix Desvernay, par Alexandre Piedagnel. — II. Lyon-Gaulois: A propos des vieux autographes publiés par M. Alexis Rousset. Étude par Félix Desvernay. — III. Plaque de Lyon-Revue: Cartouche XVI^e siècle, bois. — IV. Le Salon Lyonnais de 1885: Exposition de la Société des Amis-des-Arts. Les toiles de genre; les Portraits; Paysages et Marines; Animaux; Fleurs et natures mortes; Dessins et Porcelaines; les Sculptures. Compte rendu par Emmanuel Vingtrinier. — V. Plaque de Lyon-Revue: Tabl-aux du Salon. — 1. Portrait de M. Nolot, dessin par Pierre Sallé; 2. Un soir, Environs de Gènes, la Gare, dessin par Adolphe Appian; 3. Sous bois en décembre. Effet de neige, dessin par Joanny Arlin; 4. Babilage, dessin par Felix Bauer; 5. Vue de Hollande, le Zuiderzée dessin par Alphonse Stengel. — VI. Beaux-Arts: Quelques mots sur deux eaux-fortes d'Appian, par Felix Desvernay. — VII. Planches de Lyon-Revue: Pierre-Châtel; petit étang à Groslée, près du Rhône. Eaux-fortes (hors texte) d'Adolphe Appian. — VIII. Note sur un dessin de Pierre Micoli, par Felix Desvernay. — IX. Plaque de Lyon-Revue; Portrait de vieillard, dessin par Pierre Micoli. — X. Poésie: Après la pluie, sonnet par Antony Valabregue. — XI. Id.: Nuance, par Emmanuel des Esarts. — XII. La ville d'Oingt, note. — XIII. La Tour d'Oingt, eau-forte (hors texte), par Irénée Morel de Volaine.

AU CANON D'OR

10, rue Bellecordière

BON-GARCIN

Fabrique de malles

En tous genres, Sacs de voyage Gibetiers Cartables

LES MISSIONS CATHOLIQUES

Bulletin hebdomadaire illustré

DE L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Abonnements pour la France: un an, 10 fr. Bureaux: rue d'Auvergne, 6, Lyon.

La Frano-Maçonnerie démasquée

REVUE MENSUELLE

Des doctrines et faits maçonniques

Publication grand in-8 de 48 pages. — Un an: 5 fr.; six mois: 3 fr. Union postale: un an, 6 fr.; six mois, 3 fr. 50

TRIBUNE DU TRAVAIL

PLACEMENTS GRATUITS

Bureau: rue Désirée, 6, au 2^e

Pour Hommes, de 11 heures à 1 heure

Pour Femmes, de 2 heures à 4 heures, jeudi excepté.

ON DEMANDE

- Un apprenti guimpier de 15 à 20 ans. 292
- Un apprenti bijoutier, rue de l'Arbre-Sec, 20, au 5^{me}.
- Des ouvrières pour broderie sur ornements d'église M^{me} Berthet, montée du Change, 3.
- Pour un magasin de nouveautés et confections, une jeune fille de 15 à 18 ans, pour apprendre le commerce. S'adresser 20, cours Morand, à la concierge.
- Une jeune fille de 15 ans, pour apprendre l'état de guimprière. 393
- Une institutrice de Lyon prenant ses vacances à la campagne se chargerait de quelques enfants, prix modéré. 397

DEMANDE DE PLACES

- M^{me} Picard, montée Saint-Barthélemy, 9, au 3^{me}, demande du travail de couture à faire chez elle.
- Un ménage bonnes références, le mari ayant un état sédentaire, demande une bonne loge bien claire. S'adresser à M. Masset, rue Bugaud, 87.
- Une dame pouvant fournir les meilleures références, bien au courant du commerce, désirerait trouver pour l'après-midi un emploi chez une couturière ou une modiste pour faire les achats de soieries et autres, assortir les étoffes, tenir la comptabilité, etc. 503
- Un jeune homme de 24 ans, bonnes références, cocher et valet de chambre, demande une place dans maison bourgeoise. 646
- Un jeune homme sérieux, instruit, connaissant l'espagnol et l'allemand, désirerait trouver comptabilités ambulantes, ou des leçons particulières, chez lui ou à domicile. Références de 1^{er} ordre. 426
- Une demoiselle de 21 ans, ayant bonne écriture et son brevet de capacité, demande une place dans une maison de commerce pour les écritures ou dans une maison bourgeoise comme institutrice. 485
- Plusieurs dames et demoiselles, demandent des places dans le commerce soit comme dames de comptoir, demoiselles de magasin ou vendeuses

CHAPELLERIE

RIVIER Sœurs

43, rue Centrale et rue Hôtel-de-Ville, 80

ARTICLES SPÉCIAUX POUR VOYAGE, EXCURSION, CHASSE, PÊCHE, ETC.

20.000 CHAPEAUX DE JARDIN, DEPUIS 20 c.

VOULEZ-VOUS VOUS EMPOISONNER ?

Il est prouvé par le rapport du Laboratoire municipal de Paris que parmi 392 échantillons de cafés et de thés, il s'en trouvait 220 qui étaient falsifiés, colorés, etc.

Pour avoir la garantie de pureté absolue en même temps qu'une économie de la moitié du prix, il faut acheter directement des entrepôts du port où les épiciers eux-mêmes s'approvisionnent.

Nous avons fait l'arrangement que tous les ordres dépassant fr. 25, seront livrés complètement franco à domicile, en sorte que nos clients n'aient aucunement à s'occuper ni des droits de douane, ni des frais d'envoi, qui seront directement réglés par nos agents.

Plusieurs centaines de francs sont annuellement économisées par les ménages, hôtels, cafés, épiciers, etc., par l'achat direct des provisions de café, thé, riz, etc., dans leur emballage original, à nos prix en gros suivants, contre mandat-poste:

LE DEMI KIL. Café Java, vert substantiel, très aromatique.	Fr. 1,25
— — — — — Chéribon brun, gros grains, très recommandable.	1,45
— — — — — Peccorello supérieur, d'un arôme magnifique.	1,70
— — — — — Brun foncé, supérieur extra, très fort.	1,85
— — — — — Véritable Moka d'Arabie, café hors ligne, qu'on ne trouve jamais dans les magasins de détail.	2,40
(Tous nos cafés sont brûlés d'après un nouveau système de torréfaction par lequel les substances aromatiques sont concentrées.)	
— — — — — Thé de Chine-Congo, excellent.	2,50
— — — — — Souchong, noir, superfin.	3,40
— — — — — Pecco argenté, extra-fin délicieux.	4,00
— — — — — Impérial (Thé de la cour de Chine.	5,00
— — — — — Cacao de 1 ^{re} qualité, absolument pur, sans mél aucun.	2,80
— — — — — Beurre de table, des campagnes hollandaises, de pureté absolue.	1,00
— — — — — Riz de table, blanc de neige, la meilleure qualité.	26
— — — — — Sucre en petits carrés réguliers, 1 ^{re} qualité.	58

Tous nos produits sont choisis au lieu et place par nos propres agents et la garantie la plus consciencieuse est donnée pour la pureté et la justesse du poids.

Tout envoi ne donnant pas la satisfaction la plus complète, est remboursé intégralement sur simple demande.

Echantillons gratuits et franco

Il est de notre désir de contenter nos clients sous tous les rapports et nous nous prions de vous en convaincre par un ordre d'essai.

E. MAYNIER et C^{ie}, Anvers, (Belgique).

Un éditeur de Marseille, M. J.-B. ANDRÉ, prépare en ce moment un superbe plan de cette ville, format grand colombier, qui permet au touriste et à l'étranger de trouver sans fatigues et sans recherches, au moyen d'une ingénieuse combinaison, le monument, la rue, la place qu'il veut visiter.

La publicité est admise dans des cases disposées autour de ce superbe plan; nous attirons particulièrement l'attention de nos lecteurs sur cette publicité. Le tirage sera de 15.000 exemplaires, 5.000 exemplaires munis de jolies baguettes seront exposés dans chaque hôtel, bain, café et établissement public de Marseille; en outre il en sera mis aussi chez les habi-siers, notaires, avoués, avocats, consuls, etc., etc., de Marseille.

Le prix de ce plan plié est de un franc pour les départements et trois francs avec baguettes pour être suspendus.

Les souscriptions sont reçues dès ce jour chez M. J.-B. ANDRÉ, 4, rue de la Darse, à Marseille.